



Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Rhône-Alpes

Unité Territoriale des deux Savoie

Affaire suivie par : Jean-Philippe BOUTON  
Cellule risques accidentels  
Tél. 04.79.62.81.85  
Télécopie : 04.79.69.51.61  
[jean-philippe.bouton  
@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-philippe.bouton@developpement-durable.gouv.fr)

Le président du CLIC du DPHS  
à  
Destinataires in fine  
(fiche de présence)

nos références : UTDS-R1-12-UT7374 R1 12 243  
(Commission de suivi de site (CSS) - compte rendu  
réunion du 11 septembre 2012)

Chambéry, le 17/09/12

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement  
DPHS (61.4533)  
Compte rendu de la réunion du CLIC du 11 septembre 2012

PJ : fiche de présence - présentation DPHS

Mesdames, messieurs,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le compte rendu de la réunion du CLIC du DPHS qui s'est tenue le 11 septembre dernier en mairie d'Annecy.

L'ordre du jour proposé dans la convocation du 16 juillet dernier a été traité dans son intégralité.

Les personnes qui ont participé à cette réunion sont identifiées sur la fiche jointe en annexe.

### Relevé de décisions

En introduction, monsieur Thierry BILLET, président du CLIC, a regretté l'absence d'un salarié du dépôt d'Annecy à la présente réunion. Il a réitéré sa demande en ce sens, considérant que monsieur DE SOUSA, membre du CE des Raffineries du Midi exerçant la profession de comptable, ne pouvait s'exprimer de manière pertinente sur les questions touchant à la sécurité du site.

Le DPHS va regarder les possibilités, sachant que la loi prévoit qu'un tel salarié soit protégé.

## **Vers une CSS**

La DREAL a ensuite rappelé que la loi prévoit la transformation des CLIC en commission de suivi de sites (CSS). Aussi, les présents membres du CLIC doivent-ils désigner un président, un bureau et un secrétariat. La DREAL, qui exerce d'ores et déjà cette dernière fonction dans le cadre du CLIC, propose sa reconduction dans le cadre futur de la CSS. Cette proposition a été retenue.

Le bureau est constitué d'un représentant de chaque collège. Le collège « exploitant » sera représenté par monsieur VERDAN, directeur du site, et par monsieur RICHOMME, des services centraux des Raffineries du Midi.

Pour les autres collèges, le SIDPC organisera une consultation par écrit.

## **Bilan annuel du DPHS**

Le DPHS a ensuite présenté les événements marquants de son activité pendant l'année écoulée.

Il a signalé la présence de véhicules stationnés dans la zone rouge. La ville d'Annecy va regarder les possibilités en vue d'interdire le stationnement.

S'agissant de la défense incendie, le DPHS a annoncé la mise en œuvre de la nouvelle motopompe pour la fin de l'année 2012. Par anticipation de l'arrêté ministériel du 3 octobre 2010, le dépôt sera donc en mesure de confirmer son autonomie. Il souhaite toutefois conserver le réseau JEANNE en dernier secours.

La DREAL a précisé que l'arrêté préfectoral encadrant les activités du site serait consolidé en 2013 pour prendre en compte l'ensemble des évolutions.

Le colonel Alain RIVIERE accueille positivement l'autonomie du DPHS en matière de défense incendie. La DREAL a souhaité que les essais de qualification de la nouvelle motopompe soient organisés en présence des pompiers.

Le DPHS s'est étonné du refus du permis de démolir des anciennes cuves transmis par la ville d'Annecy. Monsieur Thierry BILLET s'est dit prêt, à la vue des nouveaux éléments exposés en séance et notamment les modifications relatives au réseau incendie, à réexaminer sa position. Un recours gracieux lui paraît être la méthode la plus appropriée.

## **Point sur le PPRT**

La DREAL a rappelé que la répartition du financement (voir en annexe) a été présentée lors du précédent CLIC et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune objection.

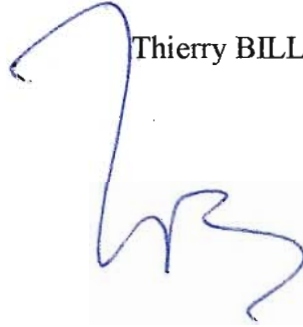
La ville de Seynod a annoncé que l'instauration du droit de délaissement serait inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal en novembre.

La ville d'Annecy a précisé que la DUP a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. L'enquête publique est prévue en octobre 2012. S'agissant de la mise en place du financement des mesures foncières, la ville a retenu le principe de l'ouverture d'un compte de dépôt auprès de son trésorier.

La DREAL a précisé qu'il serait nécessaire que la commune de Seynod fasse de même.

Le président du CLIC

Thierry BILLET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'T' followed by a cursive 'BILLET'.

## Destinataires et fiche de présence

CSS du PPRT du 11/03/12		
Nom	Représentant de	Coordonnées / mail
JP BOUTON	DREAL	jean-philippe.bouton@developpement-durable.gouv.fr
JC BORTOLATO	C24	jbortolato@aggl-annecy.fr
V. CALVEZ	S2A - Service de l'eau	vcalvez@aggl-annecy.fr
Aune FONTA	DDT	aune.fonta@haut-savoie.gouv.fr
Col. Alain Rivière	SDIS 74 DDASIS	dir74@sd74.fr
Cliff Karim Lallemand	SDIS 74	prevention@sd74.fr
Laurant LENOBLE	Préfecture SIDPC	laurant.lenoble@haut-savoie.gouv.fr
PICCO Samuel	CDT x LP Gardini - Seynod	samuel.picco@ac-granoble.fr
THOUVENOT LUC	Préfecture SIDPC	luc.thouvenot@haut-savoie.gouv.fr
STAFFI Fabrice	Ville de Seynod	fabrice.staffi@ville-seynod.fr
Christophe CECAN	CCI Haute Savoie	christophe.cecana@cecans-ferret.fr
DE SOUSA José	Raffinerie du Tidi	jos.de Sousa@rnsage.com
VERDAN Vincent	Raffinerie du Tidi	vincent.verdan@rnsage.com
RICHOMME Marc	Raffinerie du Tidi	marc.richomme@rnsage.com
JEAN-LUC JUGANT	FRAPNA	j-luc@seforest.com
Jean-Paul LEPERS	ARS/DDT	jean-paul.lepers@ars.savoie.fr
du PARRAT Christophe	Préfecture	
BILLET Thierry	ANNECY	
BOUVIER Françoise	Ville ANNECY	françoise.bouvier@ville-annecy.fr
ARTICO Serge	DREAL - UT 2 Savoie	serge.artico@developpement-durable.gouv.fr